

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONTEVES**

Séance du 14 mars 2005

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil cinq et le 14 mars, à dix sept heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ETIENNE Jean Marc, Maire.

Date de convocation :
4/03/05
Date de l'affichage :
4/03/05

Présents : MORI Paul- BLACAS Michèle- FARINA Antoinette- ISNARD Maryse- MASSAL Denis- MECAGNI Joëlle

Excusés : Guillaume de JERPHANION- ISNARD André- JOVE Pierre
BROQUIER Danièle- SARAFIAN Denis- FERNANDEZ Simone

OBJET :

Soutien au Projet de réouverture de la ligne Carnoules- Gardanne

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'association « Le train Avenir du Centre Var » reçu en mairie et soutenant la réouverture de la ligne SNCF Carnoules Gardanne.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **Demande** au Conseil Régional et à l'Etat de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules Gardanne au trafic des voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines ;
- **Sollicite** la prise en considération de sa délibération par les services du Conseil Régional compétent en matière d'organisation des transports.

*Fait et délibéré à PONTEVES, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie certifiée conforme :*

PONTEVES, le 14/03/05
Le Maire

